



Hôpitaux de Lyon

LIVRET d'ENCADREMENT Des ÉTUDIANTS INFIRMIERS

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

UHSI

**DCS
IFSI CLEMENCEAU
IFSI ESQUIROL**

2016/Version 4

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité

FICHE 4

Conditions d'accueil

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

FICHE 8

Apprentissage des actes, activités et techniques de soins

FICHE 9

Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5, 6 et 7

PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quel que soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier.

Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

Les HCL : 2^{ème} CHU de France en quelques chiffres



Hospices de Lyon

LES HOSPICES CIVILS DE LYON

2^{ème} Centre Hospitalo-Universitaire

UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE ET RENOVÉE

14 établissements hospitaliers, organisés en 6 groupements, proposent une prise en charge adaptée à toutes les pathologies :

- établissements pluridisciplinaires
 - établissements spécialisés
 - hôpitaux gériatriques
- Pour garantir un meilleur confort hôtelier, plus de la moitié de nos lits ont été modernisés depuis 2007.

Groupements hospitaliers :

- Nord
- Est
- Sud
- Hôpital Edouard Herriot
- Gériatrie
- Hôpital Renée Sabran
- Centre de Biologie et de Pathologie



RECHERCHE ET INNOVATION

La recherche et l'innovation sont un axe stratégique pour les HCL. Le CHU est le lieu principal de la réalisation de la recherche clinique, en partenariat avec l'Université, les établissements publics scientifiques et techniques ou le secteur privé pharmaceutique et biomédical

- 300 essais cliniques conduits chaque année
- 1900 articles scientifiques publiés

LA FORMATION, GAGE DE QUALITÉ DES SOINS

- Les HCL participent chaque année à la formation de :
 - plus de 1700 étudiants
 - plus de 600 internes
- Près de 1600 professionnels de santé sont formés dans les 11 écoles et instituts des HCL : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s, manipulateurs d'électroradiologie, sages-femmes et cadres de santé
- Le CHU collabore avec 4 UFR* de Médecine, 1 UFR d'Odontologie, 1 UFR de Pharmacie et 1 Institut Technique de Réadaptation.
* Unité de Formation et de Recherche

LES HCL EN QUELQUES CHIFFRES

- 22 000 professionnels dont plus de 5 000 médecins
- Un produit d'exploitation annuel de près de 1 400 millions d'euros
 - Plus de 5 100 lits
 - Plus de 400 places d'hôpital de jour

Activité annuelle

- Plus d'1,4 million journées d'hospitalisation
- Plus de 900 000 consultations
- Près de 220 000 passages aux urgences
- Plus de 300 greffes d'organes

ACTEUR DE PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION SANTÉ

Nos équipes sont mobilisées pour initier ou relayer les campagnes de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation thérapeutique : plans cancer, maladies rares, handicap, vieillissement...

Hospices Civils de Lyon

© HCL - Direction de la Communication - PAO : Anne VAUCORET - Christelle TERRINE - 09/2010



Hospices Civils de Lyon

Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Etablissement : Centre Hospitalier Lyon Sud

Adresse postale : 165 chemin du Grand Revoyet – 69495 Pierre Bénite

Pôle : HORS PAM

Intitulé du service, de l'unité : UHSI (Unité d'Hospitalisation Sécurisée Interrégionale)

Localisation dans l'établissement : les équipes peuvent simplement indiquer « confère plan en annexe »

Bâtiment 3 O (en face des Urgences)

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation :

Unité dédiée à l'hospitalisation des personnes placées « sous main de justice » incarcérés dans les établissements pénitentiaires des régions « Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne » et relevant de pathologies médicales et chirurgicales, de maladies chroniques et de soins de suite et rééducation.

Cette affectation de stage doit OBLIGATOIREMENT être proposée aux étudiants mais ne peut en aucun cas constituer une obligation sans concertation.

Hospitalisation complète Consultations Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre :

Capacité d'accueil

Lits : 23 lits

19 chambres à 1 lit

2 chambres à 2 lits

Places :

Box

Organigramme

Cadre de santé : Nom : Maryline BOURGEOIS

Téléphone : 04 78 86 10 55

Mail : maryline.bourgeois@chu-lyon.fr

Maître de stage : Maryline BOURGEOIS

Tuteurs : les IDE

FICHE 4

Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	3	+ 1 psychiatre à 20% 1 psychologue à 80% 1 kiné à 50% 1 ergothérapeute à 20%
Cadre de Santé	1	
ASH	3	
ASD	7	
IDE	12,8	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
Présence permanente de surveillants relevant de l'administration pénitentiaire dans l'unité et déplacement des patients avec une escorte. Chambres fermées avec ouverture des portes uniquement par les surveillants Possibilité de marches dans le couloir durant 15 minutes l'après midi		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
Matin : 6h30 – 14h20 Soir : 13h55 – 21h25 Jour : 8h00 – 15h50 Nuit : 21h00 – 7h00 Alternance jour/nuit : Poste en 3/8 pour les IDE		7h – 14h30 ou 6h30 – 14h00 14h00-21h00 Possibilité de réaliser 7h50 le matin pour suivre les transmissions avec récupération sur les horaires du soir
Modalités d'encadrement : Précisez comment s'organise l'accueil, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale		
Visite de l'unité et présentation des soignants présents. Présentation des surveillants de l'administration pénitentiaire, des contraintes liées au statut des patients, de la zone géographique rattachée à l'UHSI de Lyon, des règles de sécurité. Un planning de stage est établi pour chaque étudiant avec un suivi d'environ 4 référents IDE. L'étudiant suit le planning de ses référents afin que la progression de l'étudiant puisse être évalué de façon objective. Durant la première semaine, les étudiants de 2 ^{ème} année sont encadrés par les aides-soignants afin de se familiariser avec la population accueillie et les contraintes de l'UHSI. Les étudiants de 3 ^{ème} année sont encadrés 3 jours avec les aides-soignants avant de rejoindre leurs référents IDE. Distribution d'un livret de stage qui prévoit une évaluation quotidienne par l'ASD puis l'IDE référent et un bilan par semaine à partir du livret de stage. Bilan mi- stage formalisé par au moins 2 référents. Evaluation finale obligatoirement réalisée par 2 des référents.		
Ressources mises à disposition : cours, documents, textes réglementaires, chartes... Indiquer où l'étudiant peut les trouver, éventuellement renvoyer à des annexes		
Accès GED et intranet CHU Protocoles spécifiques dans des classeurs disponibles en salle de soin Cours pharmaco, processus, hygiène dans le bureau du cadre de santé Guide méthodologique sur la prise en charge sanitaire des personnes placées sous main de justice dans le bureau du cadre Accès à Easily pour les étudiants des écoles HCL (Clémenceau et Esquirol)		

Informations pratiques : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...

- Apporter cadenas pour vestiaire et jeton pour casier téléphone portable
- Possibilité prendre repas dans la salle de repos du RDC ou au self
- Clé USB interdite, carte d'identité à présenter durant la première semaine
- Accès en bus, ligne C7 ou 88

/!\ 3 semaines avant début du stage, faire parvenir pièce d'identité et filiation pour permettre habilitation par la Préfecture. Une lettre de motivation est aussi demandée pour que l'étudiant identifie ses motivations à s'inscrire dans ce contexte de stage.

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

- avoir validé la compétence 3
- connaître les problèmes de santé de la population carcérale
- savoir identifier les signes cliniques en lien avec les processus inflammatoires, infectieux, obstructifs et dégénératifs
- maîtriser la prise des constantes hémodynamiques et respiratoires
- connaître les normes des différents résultats biologiques (ionogramme sanguin, numération formule sanguine et plaquettes, bilan de coagulation, CRP)
- maîtriser les surveillances post-opératoires
- savoir identifier les signes prévalent des processus psycho-pathologiques
- connaître ou revoir IMPERATIVEMENT les surveillances et précautions en lien avec les traitements antibiotiques, anticoagulants, antalgiques (dont les morphiniques), les traitements psychotropes (dont les benzodiazépines et les anti-dépresseurs)
- savoir garder une distance dans la relation soignant/soigné et être en capacité de garder une neutralité dans la réalisation des soins si connaissance du motif d'incarcération
- faire preuve de discrétion professionnelle et respecter le secret médical lors de la collaboration avec les surveillants de l'administration pénitentiaire
- Faire preuve de curiosité professionnelle et savoir collaborer en équipe

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Mission principale :

Les patients sont accueillis soit en programmation, soit en urgence après envoi d'une demande d'hospitalisation par un médecin de l'unité sanitaire de niveau 1. Cette demande fait l'objet d'une validation obligatoire par un des médecins de l'UHSI.

Pour les hospitalisations programmées, une escorte avec chauffeur va chercher les patients dans leur établissement de référence. Le retour est aussi assuré par une escorte de l'UHSI.

En cas de soins en urgence, les patients sont dans un premier temps orientés vers l'hôpital de proximité rattaché à l'établissement pénitentiaire, puis, si leur hospitalisation dépasse 48h, rapatrié à l'UHSI de Lyon.

Pour les prisons de Corbas, Saint Quentin Fallavier et l'EPM de Meyzieu, c'est le CHLS qui est hôpital de proximité. Les patients transitent alors par le SAU avant d'être accueillis à l'UHSI si leur état nécessite une surveillance en milieu hospitalier.

Certains patients peuvent aussi venir en urgence sans être passé par les urgences ou l'hôpital de proximité.

Les soins à visée :

- diagnostique
- curative
- palliative

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

Patients ayant le statut de « détenu », et écroués donc ayant une peine de privation de liberté : hommes, femmes, personnes mineures (venant de l'Etablissement pour Mineurs de Meyzieu).

Etat de santé souvent précaire.

Précarité économique et sociale, avec parfois une précarité cognitive.

Conduites addictives fréquentes avec une consommation de tabac et de cannabis importante compromettant parfois le maintien en hospitalisation.

Troubles psychiatriques fréquents

Adhésion aux soins très dépendante de leur statut (condamné ou prévenu)

Intolérance à la frustration très fréquente avec des temps relationnels très importants pour expliquer, négocier et rassurer, voire contenir.

Pathologies et/ou situations prévalentes :

- Diagnostic et suivi des pathologies diabétiques, vasculaires, pneumologiques, infectieuses, cancéreuses
- Réalisation de chirurgies orthopédique, viscérale, ORL, stomato et traumatologiques...
- Réalisation de gestes d'endoscopie digestive : colo et gastro sous AG
- Diagnostic et prise en charge de pathologies tumorales (cancer ORL, poumon, pancréas, leucémies, tumeurs neuro-endocrines...)
- Prise en charge de patients en fin de vie

- Traitement : antalgiques, anticoagulants, antibiotiques, chimiothérapie...
- Soins éducatifs / alimentation, diabète, observance des traitements
- Soins de suite et rééducation à l'effort
- Plaies par balle, brûlures
- Tentatives de suicide par intoxication médicamenteuse, phlébotomie, pendaison

Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : quelques exemples

- Protocoles validés HCL/GED et protocoles de spécialité
- Guide méthodologique sur la prise en charge sanitaire des personnes placées sous main de justice
- Procédure de gestion du chariot d'urgence
- Mise en place des contentions

Parcours de soins:

Unité sanitaire de niveaux 1 ou 2 / Service de consultations ou d'imagerie diagnostic

Puis hospitalisation en UHSI/ Bloc opératoire, examens de spécialités, services d'imagerie, explorations fonctionnelles, transfert en unités spécialisées (unité vasculaire, neuro, cardio...)

Retour en détention avec suivi en unité sanitaire de niveaux 1 ou 2.

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

Possibilité d'assister à un examen mais sans réaliser le trajet d'accompagnement du patient (présence d'une escorte armée).

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X	<i>Recueil de données lors de l'entretien d'accueil. Utilisation grille d'évaluation, autonome</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X	<i>Dossier de soins informatisé : Easily Dossier unité sanitaire DMC</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	<i>Réaliser une transmission ciblée</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	X	<i>Réaliser entretien d'accueil</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X	<i>Lors de l'entretien d'accueil, évaluer la compréhension qu'il a de son état de santé.</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	<i>Observer l'état cutané, respiratoire, le comportement</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	<i>Relève pluridisciplinaire du matin</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	X	<i>Observer le comportement du patient, être attentif à son environnement</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	<i>Participation relève pluridisciplinaire</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	<i>Programmation des soins en tenant compte des priorités</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	<i>Suivi protocole hygiène, réfection de pansements, validation dans Easily</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	<i>Polyvalence dans les soins Organisation qui tient compte du statut du patient et de certains impératifs sécuritaires</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	<i>Planification faite à partir des relèves orales et logiciel « opium » de prescriptions diagramme de soins</i>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X	<i>Information du patient Ecoute active</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>Observer le comportement du patient et être attentif à son environnement.</i>
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	<i>Travail en partenariat avec l'administration pénitentiaire en fonction des situations d'urgence</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et	X	<i>Assister et participer aux relèves</i>
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	X	<i>Obtenir l'adhésion du patient et si besoin reformuler les explications</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X	<i>Entretien d'accueil, observation Travail en collaboration avec ASD</i>
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X	<i>Evaluer sa participation dans les actes de la vie quotidienne</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X	<i>Favoriser le maintien de l'autonomie</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X	<i>Installation du patient en fonction de son handicap (post chirurgie....)</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X	<i>Collaboration avec kinésithérapeute et ergothérapeute.</i>
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	X	<i>Observation quotidienne du patient</i>

FICHE 7 Acquisition

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	<i>Se référer au « thériaque » lorsque la prescription est méconnue</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	<i>Respect des prescriptions Protocole de préparations aux examens (endoscopies digestives ou pneumo, préparation pré-op...)</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	<i>Distribution des traitements, vérification de la posologie et si besoin réexplication du traitement et de son observance</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	<i>Suivi protocoles : suivi glycémie capillaire ; antalgiques selon les paliers et délai d'action avant réévaluation</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	<i>Utilisation échelle d'évaluation de la douleur, respect prescription des paliers et interdose</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	X	<i>Ecoute active Reformulation</i>
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques	X	<i>Travail en collaboration avec psychiatre et psychologue Suivi des entretiens</i>

8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	<i>Utilisation de pousse-seringue, pompe à perfusion. Matelas dynamique, rehausseur pour prothèse de hanche</i>
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	<i>Collaboration avec médecins Préparation matériel de ponction Matériel de suture</i>
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique	X	<i>Respect protocole d'hygiène et des protocoles pansements Changement pansement VVC/Picc line/ VVP</i>
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>Connaissance pharmacologie Surveillance post examen Post chirurgical</i>
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...	X	<i>Transmissions ciblées Validation des actes sur Easily et diagramme de soins Relève IDE pour départ (retour en détention, transfert ou mutation hospitalière)</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	X	<i>Connaissance de la précarité de la population carcérale Entretien d'accueil</i>
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	X	<i>Démarche éducative ; observance des anticoagulants, des injections d'insuline</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	X	<i>S'assurer de sa compréhension de sa situation de santé, s'informer</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	X	<i>Démarche éducative (alimentation/diabète)</i>
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
	X	<i>Livret sur diabète, partenariat avec infirmière</i>

7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		<i>éducation diabétologie. Carnet suivi anticoagulant</i>
---	--	---

<p>FICHE 7</p> <p>Acquisition des 10 compétences</p>
--

<p>COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>
--

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	<i>Langage adapté à la personne, dans un environnement calme (arrêt TV) Respect confidentialité/administration pénitentiaire</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X	<i>Présenter l'environnement, l'organisation des soins</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	<i>Savoir se faire comprendre, nécessité parfois de faire appel à interprète... support écrit, imagé.</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	<i>Adapter une posture professionnelle favorisant la relation (écoute, respect, empathie, disponibilité)</i>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X	<i>Expliquer le soin à réaliser et l'argumenter si besoin</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X	<i>Etre attentif aux changements de comportement : mutisme, agitation, repli sur soi</i>

7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X	<i>Réguler, contenir par la parole l'agressivité du patient</i>
--	---	---

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	<i>Relève écrite et orale</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	<i>Se questionner par rapport à l'utilisation d'un protocole Echanger avec ses collègues sur les observations faites</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	<i>Organiser son soin et s'adapter aux situations nouvelles</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X	<i>Etre attentif aux règles de sécurité tout en respectant l'intimité du patient....</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	X	<i>Vérifier les dates de péremption Scanner les étiquettes en fonction des stocks Changer l'eau du bac de décontamination</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés	X	<i>Vérifier DSA, chariot d'urgence</i>

dans les soins et dans l'urgence		
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	X	<i>Bilan mi-stage + suivi quotidien de l'acquisition des gestes</i>

FICHE 7 Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Connaître les normes d'un bilan sanguin standard, surveillance des traitements anticoagulants</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	<i>S'interroger sur les causes et les conséquences d'une anomalie</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X	<i>Utilisation intranet GED et classeurs de protocole</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Prendre connaissances et comprendre de nouvelles consignes ou modification de protocole.</i>
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou		

écrite		
--------	--	--

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	<i>Pouvoir s'adresser au bon professionnel en fonction du problème rencontré, médical, social, pénitentiaire</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	<i>Etre capable de solliciter l'intervention du kiné pour encombrement bronchique, l'orthophoniste pour troubles de la déglutition, la diététicienne pour un régime particulier</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	<i>Création intervention IDE dans Easily Prévenir le médecin pour modifier prescription</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	X	<i>Intégrer dans son organisation de soins l'intervention d'autres partenaires.</i>
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	<i>Echanger des informations pouvant être utiles à d'autres professionnels.</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	X	<i>Relève écrite. Transmissions ciblées</i>
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X	<i>Transmission écrite lors d'un changement de service.</i>

		<i>Appel des USN pour retour patient en détention.</i>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	X	<i>Visite de l'unité : Présentation de l'organisation en partenariat avec administration pénitentiaire Contraintes liées au statut des patients</i>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants	X	<i>Montrer, expliquer Surveiller la bonne réalisation d'un pansement, d'une perfusion et réajuster si besoin avant de valider</i>
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage	X	<i>Vérification des acquis de l'étudiant Valider ou non les objectifs réajuster</i>
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	X	<i>Présentation du service aux élèves 2^{ème} année par un étudiant de 3^{ème} année. Collaboration avec ASD</i>

6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		
---	--	--

FICHE 8

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	Evaluer l'autonomie
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	X	Particularité, nous ne pouvons pas donner aux patients la date de ses examens avant la veille au soir
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	Ne pas laisser son chariot de soins sans surveillance dans la chambre
Pansements complexes, drainages	X	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	Veiller à ce que le patient ne stocke pas ses traitements
Surveillances pré et post opératoire	X	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	Aide de l'administration pénitentiaire si

		l'agitation n'est pas en lien avec une pathologie
Préparation de la sortie d'un patient	X	Check liste de sortie. Appel des USN 1/2
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	X	
Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique	X	Trachéotomie rare
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	X	
Injections dans les chambres implantables	X	
Autres :		
Utilisation voie veineuse centrale	X	
Pansement et surveillance VVC (Picc line)	X	
Pose et surveillance chimiothérapie	X	En connaître le déroulement de la prescription à la pose (préparation URCC)

